



Fédération québécoise  
des chasseurs et pêcheurs  
Représenter | Éduquer | Promouvoir

### Les résultats préliminaires du sondage sur la gestion du petit gibier

Au début de l'année, 10 300 d'entre vous ont participé à un sondage sur la gestion du petit gibier diffusé par la FédéCP. Ce sondage visait à préparer la Fédération à de futures discussions avec le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Dans le processus démocratique de la FédéCP, les régionales adoptent des résolutions qui sont ensuite transférées au CA régional. La période depuis la fin du sondage jusqu'au mois d'août a donc été employée par les régionales pour discuter des résultats du sondage et éventuellement adopter les résolutions, soit les actions qu'elles souhaitent voir découler de ces résultats. Voici un résumé des résultats du sondage.

#### Portrait des répondants

La majorité des répondants sont des hommes âgés de 35 à 49 ans, répartis de façon assez proportionnelle dans toutes les régions du Québec. La méthode de chasse la plus répandue est au fusil. À proportions égales, les chasseurs fréquentent les territoires privés et les territoires libres alors que les territoires structurés sont moins utilisés.

#### Intérêt pour de nouvelles chasses

Parmi les gibiers proposés, l'écureuil a suscité le plus d'intérêt alors que le Grand Corbeau ou le Cormoran à aigrettes ont attiré environ la moitié des répondants.

#### Périodes et limites de prises

La majorité des répondants sont plutôt favorables à l'imposition d'une limite de prises pour le lièvre d'Amérique et à l'interdiction de sa vente.

Plus de la moitié des chasseurs ont démontré de l'intérêt à allonger la période de chasse à la gélinoite et au tétas jusqu'à la fin mars. Une forte majorité a aussi noté être favorable au devancement de l'ouverture de la chasse au renard roux et au coyote pour l'uniformiser avec les autres petits gibiers.

#### Conflits

Selon les réponses obtenues, les conflits surviennent plus fréquemment entre les chasseurs de gros et de petit gibier que parmi les chasseurs de petit gibier, surtout en territoire libre. Plus du tiers des répondants évitent les périodes de chasse au gros gibier pour prévenir des conflits potentiels. Les conflits avec les citoyens anti-chasse ne sont pas fréquents, mais ont été vécus au moins une fois par un peu plus du quart des répondants.

#### Chasseurs avec chien

C'est environ un chasseur sur dix qui chasse avec un chien. Plus des trois quarts d'entre eux seraient favorables à la possibilité de consulter un registre des piégeurs pour les contacter et connaître l'emplacement des lignes de trappe.

Rappelons que les données recueillies servent à appuyer la Fédération dans les négociations avec le Ministère pendant l'élaboration du plan de gestion. Les intérêts démontrés par les chasseurs sont combinés avec les exigences biologiques des espèces et les intérêts des autres partenaires fauniques pour en arriver à un plan de gestion efficace.

Les résultats plus détaillés de ce sondage seront diffusés sur le site web de la FédéCP.



### La situation de la Grue du Canada au Québec

Par Christine Lepage, biologiste au Service canadien de la faune de la région du Québec

Sera-t-il bientôt possible de chasser la Grue du Canada au Québec? Avant de répondre à cette question, il faut d'abord établir à quelle(s) population(s) appartiennent les grues que l'on trouve sur le territoire : la population de l'Est ou la population du Centre du continent. S'il s'avère que les grues présentes chez nous sont associées à la population de l'Est, le Service canadien de la faune (SCF) devra s'assurer :

- 1) d'avoir eu au moins cinq années d'inventaire de grues à l'automne ;
- 2) d'installer un moyen de suivre très précisément la récolte si celle-ci est instaurée ;
- 3) et de s'entendre avec les divers gestionnaires de cette population quant à permettre ou non la chasse dans le bassin même de la population nicheuse.

Ce n'est qu'ensuite que le SCF pourrait procéder à l'analyse du potentiel de récolte, puis amorcer des consultations comme dans tout processus de changement réglementaire. Ces consultations visant le possible établissement d'une saison de chasse à la grue devront se faire autant avec les gestionnaires états-unis de la grue qu'avec les intervenants et le public québécois afin de tenir compte des opinions et des enjeux soulevés par tous.

Voici maintenant les explications quant à chacune des conditions à remplir avant d'en arriver à une possible chasse.

#### Population de l'Est ou population du Centre du continent ?

Les biologistes canadiens et états-unis gèrent les oiseaux gibiers sur la base de leurs populations, celles-ci étant généralement définies par une aire de nidification, un corridor de migration et une aire d'hivernage distinctifs. Il y a deux populations de la Grue du Canada qui nichent au pays et hivernent aux États-Unis : la population du Centre du continent et la population de l'Est (figure 1). Il y a dix fois moins d'individus au sein de la population de l'Est qu'au sein de la population du Centre du continent.

##### Population du Centre du continent

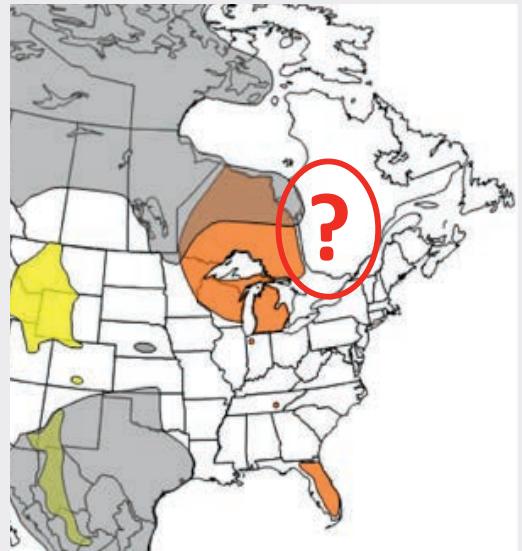
- Niche de l'est de la Colombie-Britannique jusqu'à l'ouest de l'Ontario, et jusqu'au Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut au nord
- Compte 884 400 grues (moyenne de 2017-2019)
- Tendance de ses effectifs est en légère augmentation (environ 1 % par année)

##### Population de l'Est

- Niche surtout autour des Grands Lacs (probable que ce soit cette population qui ait étendu son aire de nidification dans l'est de l'Ontario et le sud du Québec)
- Compte 86 200 individus (moyenne de 2017-2019)
- Tendance des effectifs est en hausse (environ 4 % par année)

Au Québec, la présence de la Grue du Canada s'est accrue considérablement depuis trois décennies. Néanmoins, même s'il est clair que la grue

niche maintenant de façon régulière dans le Québec méridional, **on ne sait pas pour autant si la présence de l'espèce chez nous est le résultat d'une expansion vers l'est de la population de l'Est ou d'une expansion vers l'est de la population du Centre du continent (figure 1). Ce dernier point est important puisque l'association de ces grues à l'une ou l'autre de ces populations est essentielle pour assurer la conservation et la saine gestion de l'espèce.**



**Figure 1** – Répartition de la population du Centre du continent (en gris ; aire de nidification au nord, aire d'hivernage au sud) et de la population de l'Est (en orange ; aire de nidification au nord, aire d'hivernage au sud) de la Grue du Canada.

#### Reproduction de la grue

La Grue du Canada est un oiseau qui peut vivre bien au-delà de 20 ans ; par exemple, des biologistes ont capturé au Kentucky une grue baguée qui avait au moins 37 ans ! L'âge d'une grue à sa première reproduction se situe en général entre 3 et 5 ans, et un adulte peut se reproduire annuellement durant 15 à 20 ans. La taille moyenne de la ponte n'est que de deux œufs, si bien que le taux de recrutement de la grue figure parmi les plus faibles chez les oiseaux gibier d'Amérique du Nord. Dans les faits, moins de 20 % des couples de grues produisent un jeune ou plus chaque année. Ainsi, les populations de grues se maintiennent ou augmentent au fil du temps grâce au taux de survie élevé des adultes, lequel compense le faible taux de reproduction de l'espèce.



(Crédit photo : WIKIPEDIA COMMONS)

### Les activités de recherche en cours au Québec

Deux projets de recherche sont présentement en cours pour déterminer l'appartenance des grues présentes au Québec – tant en migration qu'en nidification – à l'une ou l'autre des deux populations (ou les deux!) présentes au Canada : une analyse génétique de tissus biologiques (œufs, têtes et plumes) et une étude de suivi télémétrique.

Les résultats préliminaires de l'**étude génétique** révèlent que les marqueurs qui ont été utilisés dans un premier temps pour faire la distinction entre les deux populations ne sont pas assez puissants et ne permettent pas cette distinction. De plus amples analyses à partir d'autres marqueurs sont donc nécessaires, mais celles-ci ont été mises sur la glace en 2020 étant donné que l'accès au laboratoire ontarien par les spécialistes est interdit en raison des consignes sanitaires relatives à la pandémie de COVID-19.

Pour ce qui est de l'**étude télémétrique**, le SCF a posé 24 émetteurs cellulaires sur des grues en Abitibi-Ouest et au Témiscamingue en 2019, et 36 autres sur des grues à divers endroits en Ontario et au Lac-Saint-Jean en 2020. Les résultats préliminaires indiquent que les individus capturés à l'automne en Ontario et au Québec empruntent le corridor de migration de la population de l'Est et hivernent dans les quartiers reconnus pour cette même population (hivers 2019-2020 et 2020-21). Cependant, il importe de ne pas sauter aux conclusions trop rapidement puisqu'il est connu que des grues changent parfois de corridor de migration d'une année à l'autre. De plus, nous soupçonnons qu'il y a chevauchement des deux populations en Ontario, et nous avons une preuve qu'une grue rattachée à la population du Centre du continent a niché en Jamésie au Québec.

Donc, la patience est de mise afin d'obtenir plusieurs années de suivi télémétrique et de s'assurer d'une conclusion fiable à la fin de cette étude, prévue vers 2023-2024.

### La chasse ailleurs au Canada et aux États-Unis

Au Canada, la récolte sportive de la Grue du Canada est permise seulement pour la population du Centre du continent en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba et au Yukon. Cette population fait aussi l'objet d'une récolte aux États-Unis, dans les États situés le long de sa voie de migration et ceux où elle hiverne.

La population de l'Est est quant à elle gérée en fonction d'un plan de gestion qui établit des règles strictes en ce qui concerne la chasse, parce que cette population est somme toute petite et par le fait même sensible à une récolte trop élevée. Pour qu'un État ou une province ait le droit d'établir une saison de chasse, il doit entre autres y avoir eu cinq années d'inventaire pour déterminer le nombre moyen de grues présentes en période de chasse. Il faut aussi que les responsables de la gestion de cette espèce établissent un système d'étiquettes ou de coupons de transport reliés aux permis de chasse (tags en anglais), ou encore un système similaire, afin de connaître le nombre exact de grues récoltées. Jusqu'à présent, seuls trois États ont complété les prérequis exigés et instauré une saison de récolte pour les grues de la population de l'Est : le Kentucky, le Tennessee et l'Alabama. Autre fait à considérer, encore aucun État où nichent des grues de la population de l'Est (ex. : Wisconsin et Michigan) n'a instauré une saison de chasse à la grue ; les grues ayant un faible taux de reproduction, une fidélité très élevée au lieu de naissance et au site de nidification, les biologistes concernés y voient un risque que les grues abattues à l'automne soient des nicheurs locaux, ce qui pourrait compromettre la pérennité des populations nicheuses locales.

### Les permis pour dommages aux récoltes agricoles

À ne surtout pas confondre avec l'instauration au Québec d'une saison de chasse à la Grue du Canada, le SCF peut émettre, à la demande d'un agriculteur qui a fait la preuve d'efforts raisonnables d'effarouchement des grues par d'autres moyens, un « permis relatif aux oiseaux migrateurs nuisibles ou dangereux ». Ce permis autorise l'agriculteur-titulaire à effaroucher les grues au moyen d'une arme à feu et à en abattre jusqu'à un maximum de 10 par année. L'objectif de cette autorisation est de permettre d'abattre un petit nombre de grues afin de faire fuir les autres grues des terres agricoles précisées sur le permis ; pour que cette mesure exceptionnelle ait un réel effet dissuasif sur les autres grues, le SCF demande à l'agriculteur-titulaire d'un de ces permis de laisser la carcasse de la grue dans le champ dans lequel elle a été abattue.

### En conclusion

Le SCF compte poursuivre ses activités de collecte de données sur la Grue du Canada et tiendra tous les intervenants intéressés par la gestion de la grue au courant des résultats au fur et à mesure que ceux-ci seront disponibles.



### Sondage sur la gestion de l'orignal

Un sondage est en cours pour connaître l'avis des chasseurs sur la gestion de l'orignal. Tout comme cela a été fait récemment pour la gestion du petit gibier, les réponses aux questions sont récoltées et analysées dans le but de se préparer aux discussions avec le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs lors de l'élaboration du plan de gestion prévu pour 2024.

### Chasseurs généreux : préparez-vous à donner

La saison de chasse à l'orignal arrive à grands pas. Vous avez peut-être déjà prévu toutes vos installations sur le terrain, mais avez-vous déjà déterminé quel boucher vous irez voir? Pensez à un boucher certifié **Chasseurs généreux** pour être en mesure de partager votre récolte avec les familles dans le besoin. Les dons de gibier récoltés chez les bouchers sont remis localement par l'entremise des Banques alimentaires du Québec.

**En vous rendant chez un boucher certifié, vous pouvez participer au concours dont le prix fait rêver tous les chasseurs : un séjour de chasse**

Rappelons que l'opinion des chasseurs sert à guider certaines décisions, mais que la conservation de l'espèce est la priorité lorsqu'un plan de gestion est conçu. Les discussions entre partenaires fauniques servent donc à trouver le meilleur compromis entre les intérêts de chacun et la pérennité des activités de chasse. Rendez-vous au [fedecp.com](http://fedecp.com) pour répondre au sondage.

**à Sépaq Anticosti! Demandez votre code de participation à votre boucher pour vous inscrire. Consultez la liste des bouchers certifiés au [chasseursgenereux.com](http://chasseursgenereux.com).**

N'oubliez pas que le Fonds Chasseurs généreux rembourse le débitage de la portion donnée dans le cas des dons de quartiers, de demi-bêtes ou de bêtes complètes. Merci de partager!

### Félicitations aux responsables PESCOF !

L'équipe 2020 des responsables du programme d'éducation en sécurité et en conservation de la faune (PESCOF) a reçu un prix Harfang des neiges, une distinction remise par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs pour reconnaître l'implication de bénévoles dans le domaine faunique.

Lauréats dans la catégorie Coup de cœur de la relève - Groupe, les responsables PESCOF assurent le recrutement, la formation et la coordination d'un réseau de près de 480 moniteurs répartis dans l'ensemble des régions du Québec. Ces moniteurs donnent la formation nécessaire à l'obtention du certificat du chasseur. Par leur expertise, les responsables régionaux s'assurent que soit respecté un standard de qualité élevé dans l'enseignement prodigué aux chasseurs novices.

Dans les régions éloignées, les responsables PESCOF contribuent à perpétuer les activités patrimoniales de chasse, dont les retombées

culturelles et économiques sont importantes. En milieu urbain, ils contribuent à entretenir l'intérêt pour ces activités et plus largement pour la faune et la nature.

Les 15 responsables du programme PESCOF sont tous des gens passionnés. Ils se dévouent pour former la relève des chasseurs, promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et transmettre notre héritage culturel et naturel. Ils agissent comme guides et comme mentors auprès des moniteurs, qui deviennent eux-mêmes des modèles pour les nouveaux chasseurs de leur communauté. Leur travail est essentiel pour assurer la formation de futurs chasseurs responsables et respectueux et qui pratiqueront leur activité de façon sécuritaire. ●

**VOTRE GILET DE SAUVETAGE, VOTRE VIE!**  
Portez votre gilet de sauvetage, il pourrait vous sauver la vie. Assurez-vous qu'il soit conforme.

**YOUR LIFEJACKET, YOUR LIFE!**  
Wear your lifejacket, it could save your life. Make sure it is compliant.

PUBLICITÉ GRATUITE / FREE ADVERTISING

Canada  
Transports Canada / Transport Canada



## Conseil de mentor

Question à Jean-François Morin

**Entre deux terrains de chasse pour le cerf de Virginie, devrais-je choisir celui plus vallonné entièrement boisé, ou celui qui est composé moitié-moitié d'un champ et d'un boisé ?**

La question à se poser devrait être : quel type de chasseur es-tu ? Si tu es du style chasse fine, opte pour le terrain vallonné entièrement boisé. Du style mirador ? Opte plutôt pour le champ. Ensuite, tu devras aussi vérifier d'autres éléments : les dimensions du terrain, la présence d'un bon couvert pour le chevreuil, le type de nourriture/culture qu'on y trouve, les traces d'activité, etc.

Si tu as un terrain vallonné boisé de bonne dimension (minimum 100 acres) et qu'il répond à plusieurs besoins du chevreuil, développe une stratégie d'approche en arpentant le terrain près des vallons. Recherche les lignes de frottement et installe-toi des sites d'affût au sol à divers endroits si tu réussis à reconnaître leurs déplacements.

Si tu optes pour le terrain qui comporte un champ, il est clair que le chevreuil va venir fouiner. Il faut se rappeler que le champ est une

partie de sa routine, et ne fournit pas 100 % de son alimentation, mais plutôt environ 40 %. Repère les sentiers de déplacement pour trouver où installer ton mirador ou ton affût au sol. Analyse aussi comment le vent y circule afin de ne pas lui envoyer ton odeur. Bien que le champ est un attrait, exploite l'ensemble du terrain et varie les emplacements de chasse.

### Complément du biologiste

*La diète du cerf est très variée : des plantes herbacées, le feuillage de jeunes arbustes, des fruits, des noix et des champignons. Les espèces les plus recherchées sont les érables à sucre, rouge et à épis, le sorbier, le chêne, le tremble, le pommier, le noisetier, la pruche et le cèdre. Il peut aussi se contenter de bouleau, de sapin, de hêtre, de frêne ou de cerisier.*

## Associations en action

### Les journées d'initiation PAM du Mouvement Kanamouche

Il est 9 h du matin, le samedi 15 mai. Nous sommes à l'École secondaire de Saint-Damien-de-Buckland. Notre souhait est exaucé et nous avons droit à une belle journée ensoleillée. Le chapiteau est monté, les tables sont dressées avec tout le matériel et les outils de montage de mouches pour accueillir nos premiers apprentis. Le moniteur Charles-Antoine Fillion est heureux à l'approche de ses premiers monteurs de mouches sous le chapiteau du Mouvement Kanamouche. Tout près, sur un grand terrain derrière l'école secondaire, l'instructeur de lancers Jean-Pierre Martin explique à ses six jeunes participants les rudiments du lancer à la mouche. Les cannes sont prêtes et nos jeunes initiés tentent leurs premiers lancers. Un peu hésitants et maladroits au début, ils prennent de la confiance au fil des conseils de Jean-Pierre.

Pendant ce temps sous le chapiteau, les artistes font aller leur créativité et confectionnent leurs premières mouches. Cette fois-ci ce sera une

Mickey Finn et ils ne sont pas peu fiers de leur réalisation.

Les journées d'initiation PAM du Mouvement Kanamouche sont une nouvelle initiative de cet organisme à but non lucratif créé au Collège de Lévis en 2017. L'expertise développée depuis ce temps permet maintenant d'étendre son champ d'activités et d'offrir ces journées appréciées par les jeunes à d'autres écoles secondaires du territoire de Chaudière-Appalaches. Dès l'automne prochain, ce sont déjà cinq écoles secondaires de Chaudière-Appalaches qui recevront les équipes bénévoles du Mouvement Kanamouche afin d'offrir des ateliers de montage de mouches et de cannes à moucher en mode parasolaire. ●

